

# INFOS flash

Saint-Germain-Laval n° 1/2000  
N° ISSN 0991-2843



Les enfants et le Père Noël

- La SNCF recrute
- Centre de loisirs Nathalie
- Paris en godillots

- Compte rendu de la séance publique du Conseil Municipal du 17 janvier 2000 pages 3,4,5
- Brèves page 6
- La SNCF recrute pour l'An 2000 page 6
- Analyse de l'eau page 7
- La marchande de journaux page 7
- Le parcours de citoyenneté page 8
- Découverte de Paris en godillots page 9
- Centre de loisirs Nathalie pages 10,11,12,13
- Randonnées pédestres en forêt de Fontainebleau page 14
- E.S.L. Karatédo page 14
- La caisse des écoles page 15
- Tournoi de l'Entente de la Bassée page 15
- A.C.S.G. Tennis de table page 16
- C.E.S.A.L. Judo page 16
- Club de l'âge d'or page 17
- E.S.L. Section Anim' page 17
- Association sportive des P.T.T. Melun (course cycliste "LA 77" - le parcours) page 18
- Etat civil page 19



## Compte rendu du Conseil Municipal

**Infos Flash Bulletin  
d'informations municipales.**

Directeur de la publication :  
J.C. Lentès, Maire.

Responsable de la rédaction :  
P. Legay, J.J. Béguine.

Maquette et conception :  
C. Legay, C. Passeri

Impression :  
Compo Grama 01 46 56 14 44.

Rédaction et distribution :  
Mairie de Saint-Germain-Laval  
77130



*Dimanche 19 Mars*



*Crêpe-Party*

*14h 00 - 18h 00*

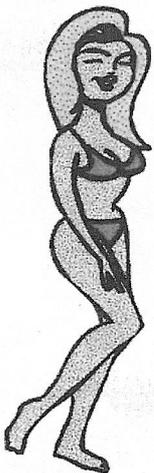
*Loto*



*Election*

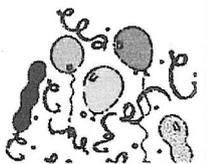
*Mini-Miss*

*Election du  
plus beau  
déguisement*



*A Saint-Germain-Laval*

*Est-Section Anim'*



# Compte-rendu de la séance publique du Conseil Municipal du 17 janvier 2000

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique le lundi 17 janvier 2000 dans la salle de la mairie.

## L'ordre du jour était le suivant

- Réhabilitation de l'école de Courbeton - Concours D.G.E.,
- Construction du centre de loisirs,
- Signature de la convention de rétrocession de la voirie et des réseaux divers de la cité de Courbeton,
- Schéma directeur d'assainissement - Choix du scénario n° 1 - Délibération modifiant celle prise en date du 28 juin 1999,
- Affaires diverses.

Monsieur le Maire procède à l'appel de tous les membres présents ; le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

## Réhabilitation de l'école de Courbeton Concours D.G.E.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil qu'il convient de s'engager sur la réhabilitation du groupe scolaire de Courbeton suivant l'Avant Projet Sommaire en vue d'obtenir le concours de l'Etat pour la D.G.E. Ce projet représente un montant de 6.582.800,00 F. HT.

Il convient également d'autoriser le Maire à déposer le permis de construire et de signer tous documents afférents à ce dossier.

**Décision prise à l'unanimité.**

## Construction du centre de loisirs

Il s'agit de réaliser un nouvel équipement, pour lequel la Commune bénéficiera d'une subvention d'environ 65 % de divers organismes, tels que CAF, DDASS, Département, ...

L'Avant Projet Sommaire "Centre de Loisirs et Annexes" est terminé pour un montant de 4.340.000,00 F. HT. Cet équipement est indispensable ; nous avons un délai pour effectuer les travaux sur nos installations actuelles, dans le cas contraire, nous serions contraints de fermer ces installations.

**Décision prise à l'unanimité.**

## Signature de la convention de rétrocession de la voirie et des réseaux divers de la cité de Courbeton

Après de nombreuses négociations avec la Gérance Générale Foncière, nous sommes arrivés à un accord qui semble juste pour la rétrocession de la voirie et

des réseaux divers de la Cité de Courbeton : 5,2 MF. Les services de la DDA et de la DDE ont été sollicités, pour que les études des réseaux soient réalisées par des entreprises agréées. Le Conseil Municipal a accepté de faire procéder à une contre-étude pour une étude scientifique des réseaux par l'Agence de l'Eau.

Nous avons la garantie d'obtenir environ 65 % de subvention pour la remise en état des réseaux d'assainissement, les travaux se montant à environ 3 MF. En ce qui concerne le réseau RIA, il y a environ 1,4 MF de travaux qui peuvent être subventionnés à hauteur de 30%.

L'ensemble des terres de la cité de Courbeton va nous être cédé au franc symbolique avec la salle. Cela représente 10 hectares de terre.

**Décision prise à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous documents utiles à cette affaire.**

## Schéma Directeur d'Assainissement - Choix du scénario n°1 - Délibération modifiant celle prise en date du 28/06/1999

Il s'agit de modifier le choix du scénario n° 4 bis qui avait été retenu lors de la séance du Conseil Municipal du 28/06/1999, et de prendre le scénario n°1.

Ce scénario est toujours à l'étude par le Syndicat ; il représente environ 75 % de pollution pour la Seine qui serait supprimé.

**Décision prise à l'unanimité.**

## Convention avec la SAFER Ile-de-France - C.M.D.

Il s'agit de conclure une convention avec la SAFER Ile-de-France pour la mise à disposition des biens agricoles.

**Décision prise à l'unanimité.**

## Négociation avec la C.G.E. pour l'achat de parcelles

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à engager des négociations en vue de l'achat des parcelles B 530, A 500 et A 1, appartenant à la Compagnie Générale des Eaux.

**Décision prise à l'unanimité.**

## Contrat avec DEXIA CLF LEASE SERVICES

Monsieur le Maire expose aux membres de l'Assemblée qu'il serait opportun de conclure un contrat avec DEXIA CLF LEASE SERVICES en vue d'obtenir la location d'un véhicule ; contrat avec

paiement mensuel sur une période de 60 mois, pouvant aller jusqu'à 100.000 km.

**Décision prise à l'unanimité, en attente de l'étude.**

**Contre-garantie d'emprunt accordée au département pour la construction de 29 logements de la SA d'HLM SISM**

Monsieur le Maire indique qu'il est opportun de passer une convention avec le Département afin que la Commune lui accorde sa contre-garantie pour la construction de 29 logements de la SA d'HLM SISM.

**Décision prise à l'unanimité.**

**La parole a été ensuite donnée au public présent dans la salle**

Mme BONALUQUE, habitante de Tréchy, demande si des travaux de voirie sont envisagés dans son quartier, notamment la création de trottoirs. Elle a l'impression que ce quartier est un peu oublié par rapport aux autres secteurs de la Ville. Si ces travaux ont lieu, dans quel délai seront-ils réalisés ?

*Monsieur le Maire indique que certains habitants de Tréchy sont venus en mairie en indiquant qu'il n'y avait aucun travaux de programmer pour Tréchy, qu'il ne voyait jamais personne. Pourtant, lors de la tempête, ces personnes là-mêmes ne se sont pas manifestées pour rendre service aux autres et il a bien fallu que quelques bénévoles mettent en œuvre leur savoir-faire pour rétablir une situation correcte sur ce quartier qui est resté privé d'électricité durant 40 heures environ.*

*En ce qui concerne la création de trottoirs, votre demande va être prise en compte afin qu'une estimation soit faite en vue de la réalisation de ces travaux. En ce qui concerne le délai de réalisation, je ne suis pas en mesure de pouvoir vous répondre dans l'immédiat.*

M. PERIQUEAULT souhaite obtenir des comptes quant à la gestion du Syndicat du Rû de l'Etang, car il a l'impression que rien n'est fait. Ce rû se transforme en un bras mort. Il indique également que ses impôts sont versés à la Caisse des Dépôts et Consignations car lorsqu'il a acheté, il était en zone rurale, et que maintenant il est en zone résidentielle et qu'il n'a que des désagréments, notamment avec les nombreuses explosions de la SAM qui se sont depuis raréfiées.

*Monsieur le Maire lui indique que pour avoir des informations sur le Ru de l'Etang, il doit se mettre en rapport avec M. SENOBLE, Président de ce Syndicat. Ce dossier est toujours d'actualité, mais il a été décidé en priorité de laisser le bras mort s'ensabler, afin de refaire un chenal. Ce dossier avance lentement, c'est un fait, mais il avance. Si vous souhaitez avoir des comptes, je ferai une lettre au Président du Syndicat afin qu'il vous contacte.*

*En ce qui concerne les explosions de la SAM, il faut reconnaître que suite à votre intervention, il n'y en a presque plus.*

Mme BORDE pose la question de savoir si, dans l'éventualité où la Commune serait propriétaire des bois au-dessus de la cité de Courbeton, il y aura des constructions.

*Pour permettre des constructions dans cette forêt, il faudrait une modification du COS au niveau du POS dans cette zone. Les seuls terrains qui pourraient faire l'objet de constructions, sont ceux actuellement disponibles à côté des maisons existantes. Il y en a cinq.*

Mme BORDE demande le devenir des jardins ouvriers.

*C'est la municipalité qui va décidé de l'avenir des ces terrains. S'il y a des interrogations, je demande aux personnes intéressées de venir en Mairie se faire connaître et la décision sera prise à ce moment-là.*

Mme BORDE demande ce que l'on compte faire du manoir et, notamment, parle de son état.

*La Commune est déjà propriétaire de ce bâtiment, ainsi que du terrain autour. En ce qui concerne les travaux à y réaliser, la municipalité n'aura peut-être pas les moyens de faire quelque chose cette année. Il y a d'autres priorités : école de Courbeton, centre de loisirs,...*

Mme BORDE souhaite savoir de quelle manière seront implantés les nouveaux compteurs d'eau des pavillons dans la cité de Courbeton.

*Tous les réseaux devant être refaits, les compteurs seront donc changés. Il y aura une remise en conformité des installations avec le renouvellement des conduites jusqu'à chaque pavillon.*

Mme BORDE pose la question de savoir si les travaux vont reprendre sur le RD 403.

M. LEGAY, Adjoint au Maire, indique que les travaux reprendront dès que les nouveaux appels d'offres auront été ouverts.

*Monsieur le Maire indique que, pour la suite des travaux, la région subventionne la Commune sur cette opération.*

Mme GILIS souhaite savoir où en sont les travaux d'alimentation en gaz.

*Monsieur le Maire indique qu'il a demandé à l'entreprise chargée des travaux de ne pas faire de nouvelle extension pour l'instant. Il s'agit de terminer les tranchées en cours sur le quartier de Saint-Pierre, et de procéder au nettoyage.*

Les trottoirs seront refaits en enrobé dès que le temps le permettra. Il indique également que les pré-trottoirs sur les conduites de 125 et de 75 ont été demandés. C'est un dossier qui avance lentement. L'arrivée du gaz est actuellement arrêtée vers le centre de la Commune.

Mme BOULANGER demande pourquoi certains secteurs de Saint-Pierre ont vu leurs trottoirs refaits avec de la grave, alors que d'autres sont encore dans la boue.

C'est vrai, nous avons demandé à l'entreprise de procéder à la mise en œuvre de grave sur certains trottoirs. Il s'agit de personnes qui ont réalisé des travaux de raccordement de leur maison sur le domaine communal. C'était une manière de les remercier, mais les autres trottoirs seront refaits au

fur et à mesure de l'achèvement des travaux. Les parties de verdure vont être également reprises.

M. PERIQUEAULT fait remarquer que le panneau d'affichage situé vers le centre commercial est tellement plein, qu'il n'est pas toujours possible d'être au courant des réunions publiques, des arrêtés ou d'autres informations. Serait-il possible de faire respecter l'affichage ?

Monsieur le Maire indique qu'un nettoyage sera effectué et qu'il allait étudier les solutions afin d'éviter l'affichage sauvage.

La séance est levée à 22h15.

## Préfecture de Seine et Marne - Cabinet du Préfet

### Arrêté préfectoral n° 2000 CAB 006 interdisant l'accès aux bois et forêts

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212.2 (5°) et L. 2215.1
- VU le décret n° 82-389 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements,
- VU l'avis du Directeur Régional de l'Office National des Forêts,
- VU l'avis du Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière,

CONSIDERANT le risque que constitue pour la sécurité publique l'état des forêts consécutif à la tempête du 26 décembre 1999,  
SUR la proposition du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de Seine et Marne.

#### Arrêté

##### Article 1 :

L'accès aux bois et forêts est interdit dans tout le département jusqu'à nouvel ordre, sauf aux personnes suivantes : propriétaires, gestionnaires, services publics et personnes et entreprises dûment autorisées ou mandatées par eux.

##### Article 2 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Sous-Préfets, les Maires, le Colonel commandant le groupement de gendarmerie, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, les Agents et Officiers de police judiciaire, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de Seine et Marne et le Directeur Régional de l'Office National des Forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine et Marne et affiché dans toutes les communes du département par les soins des maires.

## Brèves

### Assistantes maternelles agréées

Parents qui êtes à la recherche d'un mode de garde pour vos enfants, nous vous rappelons qu'une liste des assistantes maternelles agréées indépendantes, domiciliées sur notre Commune est à votre disposition au C.C.A.S. ou au centre de PMI du service social de Montereau (01 64 70 41 03).

### Recensement militaire

Jeunes filles et jeunes gens nés en janvier, février, mars, 1984, vous devez vous faire recenser en mairie, avant le 31 mars 2000, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

### Dératisation

La population est informée qu'une opération de dératisation aura lieu le 14 mars 2000 sur l'ensemble du territoire de la Commune.

Ces traitements sont absolument gratuits, aussi il est demandé à chacun de renseigner les techniciens sur la présence des rats et souris en téléphonant à la mairie (01 64 32 10 62), aux heures d'ouverture du secrétariat.

### C.C.A.S. Permanence assistante sociale

Sylvie CARON, assistante sociale, assure une permanence sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, de 14h à 17h, en mairie.  
Les prochaines auront lieu les lundis 6 mars, 20 mars, 3 avril et 17 avril 2000.

### Collecte des monstres extra-ménagers

La collecte des monstres "extra-ménagers" aura lieu dans notre commune le lundi 6 mars 2000, à partir de 5h30, la benne ne passant qu'une fois dans la rue.

Les déchets encombrants ou "monstres" sont constitués de l'ensemble des meubles, objets et appareils ménagers qui, en raison de leurs dimensions ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères.

Ne sont pas compris dans la dénomination "monstres", les bouteilles de gaz, batteries, déblais, gravois, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.

## La SNCF recrute... pour l'An 2000

En 2000, la SNCF recrute 3500 personnes en Ile-de-France.

La région SNCF de Paris Sud-Est organise les 1<sup>er</sup> et 2 février 2000 un forum de recrutement en gare de Paris-Lyon (salle d'échange Banlieue SNCF/RATP) de 15h à 20h.

Nous souhaitons à travers ce forum faire connaître nos métiers.

Tél : 01 40 18 82 14 (service local)

L'Agence Recrutement d'Ile-de-France de la SNCF recrute du BEPC à BAC + 3 pour différents métiers tels que :

- conducteurs de trains
- agent de maintenance du matériel roulant et des installations fixes SNCF
- agent mouvement de gare
- agent du service commercial trains
- agent de la Surveillance Générale Ferroviaire.

Les profils recherchés et conditions d'âge sont selon la spécificité du métier :

- **Conducteur de trains** : candidats âgés de 18 à 25 ans : titulaires du BAC scientifique, mathématique, technique, électronique, électrotechnique, électricité, mécanique générale.
- **Agent de la maintenance du matériel roulant et d'installations fixes** : candidats âgés de 18 à 30 ans, titulaires de CAP, BEP électronique, électrotechnique, électricité, mécanique générale.
- **Agent mouvement des gares** : candidats âgés de 18 à 30 ans, titulaires de BEP (toutes spécialités), BAC généraux (toutes séries), BAC technologiques (toutes spécialités), CFES, CFEPS, CFPA (niveau 4 ou 5).
- **Agent du service commercial trains** : candidats âgés de 20 à 30 ans, titulaire de BEPC, BEP, CFPA (niveau 4 ou 5) titulaires d'un BAC toutes spécialités.
- **Agent de la Surveillance Générale Ferroviaire** : candidats âgés de moins de 30 ans : sans diplôme jusqu'à BAC toutes spécialités, avec une priorité pour les jeunes :
  - ayant effectué le SNA dans la gendarmerie ou la police
  - ayant acquis un diplôme ou justifiant d'expérience dans la sécurité des biens et des personnes.

**Conditions indispensables pour présenter une candidature : outre l'âge précisé précédemment selon le métier, il faut :**

- être ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne,
- être en règle avec les obligations de la loi sur le Service National.

Le recrutement s'effectue par étape sélective correspondant à des tests de culture générale et connaissance techniques, examen médical et bilan psychotechnique spécifique au futur métier.

Une formation rémunérée spécifique au métier à accomplir sera assurée après embauche effective.

Pour postuler à un emploi, il convient d'envoyer un courrier à SNCF - Agence Recrutement d'Ile-de-France - 23 Rue d'Alsace - 75475 PARIS CEDEX 10 comprenant :

- une lettre de motivation précisant le métier souhaité,
- un curriculum vitae détaillé,
- une photocopie certifiée conforme du ou des diplômes requis
- un timbre-poste au tarif en vigueur.

**Pour les jeunes diplômés à partir de BAC +4, les candidatures sont à adresser :**

**SNCF - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
 Direction Déléguée des Cadres - RHC  
 Service recrutement - 88, rue Saint-lazare  
 75634 Paris cedex 09



En 2000  
LA SNCF  
RECRUTE  
3500  
PERSONNES  
EN ILE-DE-FRANCE

Vous avez moins de 30 ans,  
vous êtes diplômé (CAP, BEP, Bac, Bac +2)  
ou vous avez une première expérience.

Venez découvrir nos métiers  
en gare de Paris Lyon  
Salle d'échange SNCF-RATP  
les mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 février 2000  
de 15h à 20h.

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.

## Analyse de l'eau (Saint-Germain-Laval)

La Direction Départementale de l'Eau et de l'Environnement nous communique : réalisée le 17 janvier 2000, la dernière analyse conclut à une eau de bonne qualité. Taux de nitrates 41 mg/l (pour mémoire, maxi toléré : 50 mg/l).

**Conclusion : "Eau conforme aux normes pour les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés".**

### Echantillon n° 00D 00361

**Date de réception** : 12/01/2000  
**Date de prélèvement** : 12/01/2000 à 9h25  
**Préleveur** : Laurent Chichportich  
**Commune de prélèvement** : Forges  
**Nature** : Distribution

**Analyse** : DNC  
**Code** : 77194D01  
**Point surveillance DDASS** : 0000000657  
**Type d'installation** : UDI  
**Lieu de prélèvement** : Fontaine devant

Analyse bactériologique	Méthode	Unité	Valeur	Norme
Germes aérobies à 22°C	NFENISO 6222	unités/ml	3	

#### Conclusion :

Eau conforme aux normes pour les paramètres physico-chimiques bactériologiques analysés.

Paramètres physico-chimiques	Méthode	Unité	Valeur	Norme
Turbidité	NFT90033	FNU	< 0,1	≤ 2
pH à 20°C	NFT 90008 (53)	Unités pH	7,6	≥ 6,5 et ≤ 9
Conductivités	NFT 90031 (94)	µS/cm	572	
<b>Caractéristiques chimiques</b>				
Nitrates	NFT 90 012 (96)	mg/l N03	41	≤ 50
Chlore libre	NFT 90038	mg C12/l	< 0,1	
<b>Analyse bactériologique</b>				
Coliformes thermotolérants (à 44°C)	NFT 90414	unités/100 ml	0	= 0
Coliformes (à 37°C)	NFT 90414	unités/100 ml	0	= 0
Entérocoques (Streptocoques 0)	NFT 90-416	unités/100 ml	0	= 0
Germes aérobies à 37°C	NFENISO 6222	unités/ml	12	

## La marchande de journaux

Une porte s'est fermée ce 25 décembre 1999 à midi, "la mienne".

Alors je prends mon stylo pour présenter mes vœux à ma fidèle clientèle que j'ai eu durant ces 3 années, et vous remercie de cette fidélité, ainsi qu'aux jeunes qui ont toujours été aimables et polis.

Beaucoup sont déçus de mon départ, tout comme moi, mais les charges étaient trop élevées et pas assez de débit, donc je suis obligée d'arrêter.

J'aimerais souhaiter également une bonne continuation et une très "Bonne Année 2000" à Sylvie, aux infirmières, M. Rémy et ses employées ainsi qu'à Gazel qui faisaient partis de mes clients.

Pour finir, je tiens à remercier trois adjoints au Maire qui venaient toutes les semaines prendre leurs journaux et de mes nouvelles. Deux sont malheureusement partis (M. Couture et M. Franitch) et manquent beaucoup à la Commune et la troisième Mme Toussaint qui est toujours là (merci Marie-Claude). En espérant que cette année 2000 apporte un peu de renouveau à cette Commune, je vous souhaite à tous une très bonne année 2000.

**Meilleurs vœux,  
la marchande de journaux.**

## Le parcours de citoyenneté

*" La loi portant réforme du Service National, institue un parcours de citoyenneté qui redonne sa place à deux vertus cardinales des sociétés démocratiques : pour tous, l'obligation, donc le devoir civique du recensement et de l'Appel de Préparation à la Défense (APD), et au delà, pour certains, le volontariat, qui sollicite l'esprit d'engagement "*

Lionel Jospin Premier Ministre, à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale le 3 septembre 1998.

En raison de la professionnalisation des armées, le Service National a été modifié par la loi 97-1019 du 28 octobre 1997 qui redéfinit les modalités de la participation des jeunes à la défense nationale.

Cette réforme importante laisse la possibilité et les moyens de rétablir l'appel sous les drapeaux si des impératifs de sécurité venaient à l'exiger.

Elle crée un ensemble d'obligations et propose des choix pour tous les jeunes Français ? Garçons et filles, composant ce qu'il est convenu d'appeler "un parcours citoyen". Ce parcours est constitué de plusieurs étapes obligatoires

- un enseignement des principes de défense à l'école,
- le recensement à l'âge de 16 ans pour les garçons et les filles - la journée d'appel de préparation à la défense.

### L'enseignement des principes de défense à l'école

Conformément à la nouvelle loi, les programmes scolaires du second degré comporteront un enseignement sur les principes et l'organisation générale de la défense nationale et européenne.

### Le recensement

Tout citoyen âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile ou au consulat s'il réside à l'étranger.

En 1999, les jeunes garçons et filles nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1983 **se font recenser à 16 ans** dans le mois d'anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'Etat.

### La Journée d'Appel de Préparation à la Défense

La Journée d'Appel de Préparation à la Défense est le troisième rendez-vous obligatoire. Les garçons nés en 1980, 1981 et 1982 y participeront avant

leur 19<sup>ème</sup> anniversaire. Les garçons et filles nés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1983 seront convoqués avant leur 18 ans. La journée est placée sous la responsabilité du Ministère de la Défense.

L'appel de préparation à la défense a lieu le samedi (ou le mercredi) dans l'un des 250 ou 300 sites, répartis sur le territoire national en fonction de l'importance des bassins de population. Les sites d'accueil sont pour l'essentiel militaires. Les jeunes doivent se rendre sur le site désigné, à proximité de leur domicile et bénéficient d'une indemnité de transport. Le repas de midi est fourni sur place.

La journée débute pour les jeunes à 8h30, à l'arrivée de l'ensemble du groupe (environ 40 jeunes), et s'achève à 17h. Elle permet de délivrer une information qui complète l'enseignement dispensé en milieu scolaire et comprend notamment une information sur la défense, une sensibilisation au "devoir de mémoire", une évaluation des acquis fondamentaux.

Au cours de cette journée, la direction du service national effectue les opérations administratives qui permettent de compléter, actualiser et fiabiliser les données issues du recensement. Ce fichier, géré par la Direction, permettra le cas échéant, l'appel sous les drapeaux si la défense de la Nation l'exigeait.

Les données recueillies serviront aussi de base à l'inscription sur les listes électorales.

Un certificat sera remis à chaque jeune ayant participé à l'appel de préparation à la défense. La présentation de ce certificat, ainsi que l'attestation de recensement seront obligatoires pour s'inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'Etat (permis de conduire...)

Une fois ces trois obligations remplies, la loi impose de signaler jusqu'à l'âge de 25 ans, au bureau du Service National de rattachement, tout changement d'adresse ou de situation scolaire ou professionnelle.

### Communiqué de la FNACA

**19 mars 2000** : 38<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. En mémoire à nos nombreux morts durant cette guerre, la FNACA vous invite à participer à la cérémonie commémorative qui se déroulera le dimanche 19 mars à 9h30 au cimetière.

La cérémonie s'effectuera en présence de la municipalité.

## La découverte de Paris en... godillots !!

Chaque année, le 1<sup>er</sup> samedi de janvier, la Fédération Française de Randonnée organise une grande marche dans Paris. Elle a pour but la découverte des principaux monuments de la Capitale avec leur éclairage de fête.

Le départ se fait du stade Georges Carpentier dans le 13<sup>ème</sup> ; chaque marcheur prend son bulletin d'inscription et part à l'assaut de Paris.

Cette année, ils étaient plus de 30 000, venus de France, d'Allemagne, de Belgique, de Hollande... pour envahir pacifiquement, à partir de 16h, les trottoirs parisiens.

Depuis 4 ans l'A.C.S.G. prend part à cette manifestation ; 2 participants, puis 8, puis 12 et enfin 35, ce qui nous a valu une coupe pour faire partie des dix associations les plus représentées en France !

Deux parcours sont au programme : 12 et 20 km. A Paris, on fait du 3 km/h ; pour voir le maximum, nous «trichons» en occultant la 1<sup>ère</sup> partie du circuit du 13<sup>ème</sup> ! Le groupe de Saint-Germain a donc tout de suite envahi «le machin qui roule sous terre» pour commencer la marche au niveau du Panthéon. L'enchantement a été immédiat, au point d'y faire la photo-souvenir du groupe ! Ont ensuite défilé sous nos yeux admiratifs, les Jardins du Luxembourg, Montparnasse, les Invalides, la Tour Eiffel. Une pause au pied de la Grande Dame de fer,



nous a permis de sortir des sacs à dos café, chocolat et autres boissons chaudes et de souffler tout en profitant de ses scintillements et son éclat exceptionnel en l'honneur de l'An 2000 ! Nos godillots alourdis par la fatigue, nous ont ensuite conduits aux Champs-Élysées, place de la Concorde agrémentée d'une grande roue lumineuse, le Palais de l'Élysée et les Ambassades du Faubourg Saint-Honoré qui ont provoqué de nombreux commentaires politiques ou diplomatiques ou fait rêver de fastes inaccessibles. Dans la même lignée, la Place Vendôme et son Hôtel, le Ritz, la vitrine du magasin Fauchon (9 000 F le kg de truffes), bien loin de notre supérette du Bas de la Montagne, nous ont fait prendre conscience de la disparité entre humains !

Nous avons poursuivi avec la Comédie Française, la Pyramide du Louvre, la Samaritaine, le quartier des Halles et l'Hôtel de Ville, entièrement sous le charme des architectures variées.

Enfin, comment résister à l'appel... du ventre quand il est 21h et que l'on passe devant «le Pied de Cochon», «La Brasserie Alsacienne», «Le Chien qui fume» et cette multitude de restaurants aussi attractifs les uns que les autres. Le groupe éclate alors en petites unités qui partent à la recherche qui, d'un couscous, qui, d'une choucroute, qui, d'un plat chinois ou tout plus simplement d'un sandwich.

Cette heure de la restauration est un moment fort où le rire, la bonne ambiance et la convivialité font oublier la fatigue accumulée. Quitter ensuite la table devient très **difficile** ; les jambes sont encore plus lourdes que l'estomac mais certains, courageux, rejoindront le bus à pied ; les autres (en majorité), terminent la marche comme ils l'ont commencé ... en métro ! Malgré la grande pagaille et la recherche de notre car parmi des centaines d'autres (bravo le téléphone portable !), nous nous retrouvons vers 23h et retour à Saint-Germain-Laval, avec peut-être quelques ampoules dans les godillots mais des pellicules pleines de photos lumineuses et... dans la tête le souvenir d'une excellente journée et l'ambition de remettre cela l'an prochain... encore plus nombreux !!!



# Le centre de loisirs

## DU 3 AU 14 AVRIL

### Stage d'équitation

Il était une fois l'histoire de Ludivine et Emma lors d'une journée d'équitation... et pourquoi pas vous !

(ouvert aux enfants de la COMMUNE de 3 à 15 ans et HORS COMMUNE DE 5 À 15 ANS)



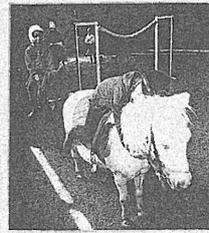
Ludivine et Emma vont chercher Pompon au pré. Chacune d'un côté, elles le tiennent par le **lari** pour l'accompagner au pansage.



Pendant que Ludivine passe l'étrille dans la **lanière**, Emma lui bouchonne le ventre. Bientôt, sa **peau** sera bien brillante.

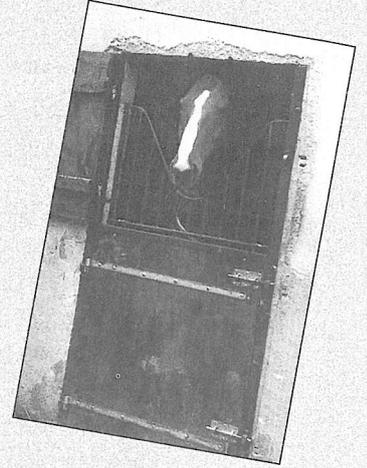


Pompon ouvre grand la bouche pour qu'Emma glisse le **lèche** entre ses dents. Et voilà un poney bien **panaché** pour être monté.



Dans le **manège**, les cavaliers apprennent à diriger leur poney et à éviter des obstacles. Pompon est très obéissant.

**Le tapis**  
Posé sur le dos du poney pour le protéger des frottements de la selle.



Pas facile de faire lever la patte à Pompon ! Pourtant, Emma doit lui **lever** les pieds pour qu'il marche sans problème.



Il faut un peu de force pour sangler la **selle** sous le ventre de Pompon. Si la **sangle** est mal attachée, attention à la chute !



La monitrice tient la **ponette** pendant que Ludivine fait de la **volée** : debout, assise ou couchée. Quel équilibre !

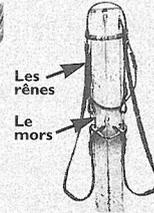


La journée est terminée, Pompon a bien mérité sa ration de **fourrage**. Une dernière caresse, et on laissera les poneys se reposer.

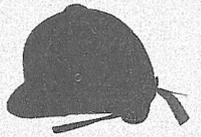
**La selle**  
C'est le siège du cavalier qui cale ses pieds dans les étriers.



**Le bridon**  
Pour diriger le poney, il est glissé dans sa bouche et attaché autour de sa tête.



**La bombe**  
Obligatoire en équitation, elle protège la tête du cavalier en cas de chute ou de coup de pied.



Au poney-club de Pompon, les enfants découvrent la vie des poneys dans la nature, et prennent leurs premières leçons d'équitation.

En complément d'autres activités seront proposées, sans oublier les petits à qui nous feront faire :

- le jeu (les activités)
- la parole (s'exprimer)
- le dessin (créativité, manuelle)
- l'histoire, le conte, les chants
- le sport, la motricité
- la manipulation (cuisine, jeux de sable)



# Vacances de Printemps

## AU PROGRAMME

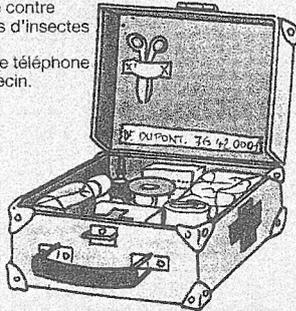
### Secourisme

Avec des bénévoles de la CROIX ROUGE, nous organisons, au centre un stage "PREMIERS SECOURS".

Si tu souhaites apprendre les gestes de secours qui te permettront de venir efficacement en aide à un copain ou une personne en difficulté, viens nous rejoindre.

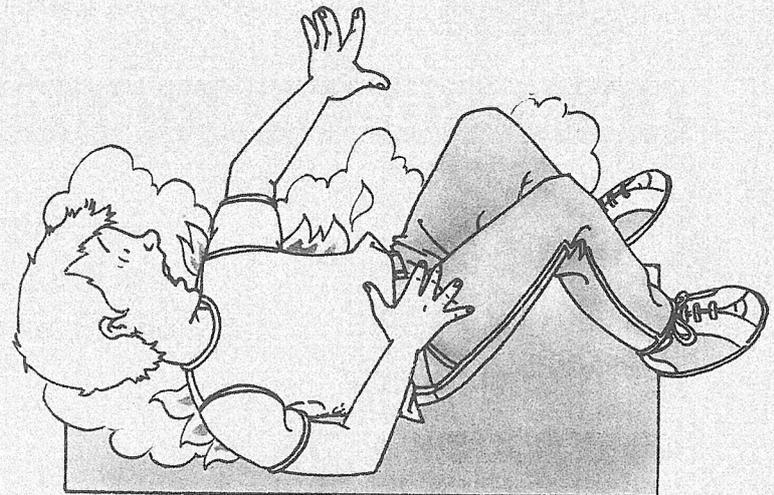
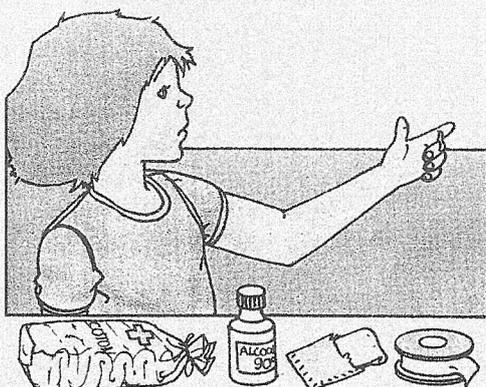
#### Trousse de secours

Elle prend peu de place et peut être très utile.  
Petits ciseaux  
Antiseptique  
Coton  
Compresses de gaze  
Tulle gras pour les brûlures  
Pansements adhésifs  
Bande  
Pommade contre les piqûres d'insectes  
Aspirine  
Numéro de téléphone d'un médecin.



#### Secourisme

La nature n'est pas méchante, mais elle tend des pièges. Tu peux tomber dessus, et c'est la blessure plus ou moins grave. Ne t'affole pas. La première chose à faire, c'est d'évaluer avec sang-froid la gravité de cette blessure. Ne sois pas non plus le «docteur tant-pis» : ça saigne, ce n'est rien, je ne m'en occupe pas. Tu peux soigner tout seul certains bobos : enlever une écharde, désinfecter une coupure. Tu as avec toi une petite trousse de secours, il faut t'en servir si nécessaire. Mais les malaises, les blessures profondes et qui risquent l'infection, la fièvre, ne se traitent pas à la légère. N'hésite pas à demander du secours, à te faire conduire chez le médecin.



#### Le feu aux vêtements

Ne pas courir, mais se rouler à terre. Eteindre le feu avec une couverture. Si la peau est atteinte, ne pas chercher à retirer les vêtements. C'est à l'hôpital qu'il faut conduire le blessé.





# Le centre de

## Vacances

La semaine du 7 au 11 février 2000

### Différents thèmes proposés



#### L'activité corporelle de 3 à 5 ans le carnaval "se déguiser"

Cette semaine, nous privilégions l'expression corporelle et le spectacle.  
Car l'enfant d'âge maternel aime particulièrement "le rythme", "la musique",  
"les activités de groupe", et "les déguisements".  
Il aime aussi se donner en spectacle. "Alors, venez nombreux les applaudir..."

### LE MONDE IMAGINAIRE

de l'enfant

L'adulte appelle  
"le monde  
du merveilleux"

Le monde  
imaginaire de l'enfant

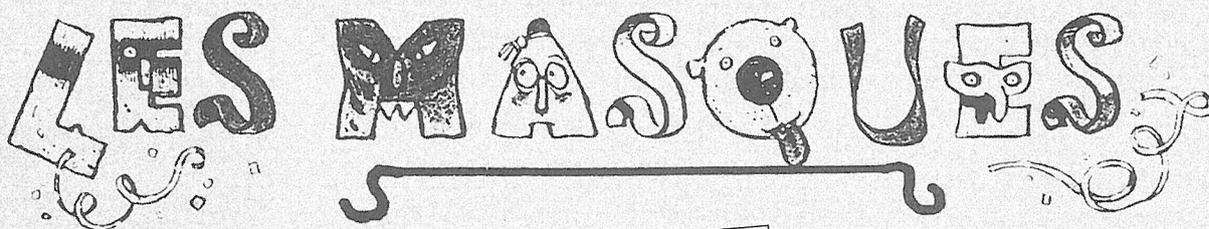
Séquences théâtrales  
Les jeux de rôles  
Danse et éveil musical

Soirée spectacle avec

Le vendredi 11 février 2000,

**BUFFET**

les enfants ont été les **Organisateurs,**  
**les Acteurs et les Animateurs**



On porte un masque  
pour se cacher et  
parfois pour se protéger



Sorties du  
16 février 2000  
Musée (Rendez-vous  
au Centre Pompidou)  
Mac Do  
Après-midi au jardin  
du Luxembourg

Du 17 février 2000  
Visite de l'usine de la déchetterie  
de Montereau

# loisirs Nathalie

d'hiver 2000

La semaine du 14 au 18 février 2000

## Le recyclage

Qu'est-ce qu'on fait des poubelles ?

**COLLECTER POUR RECYCLER**

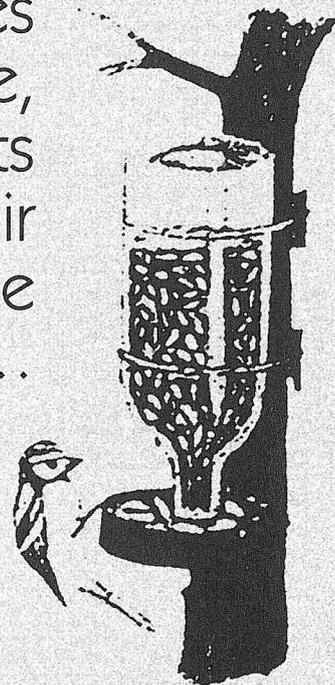
*Récupérer pour créer*

C'est fou tout ce qu'on jette à la poubelle !  
du verre, du papier, du plastique, du carton,  
des restes de nourriture...

Des **trésors** dans la poubelle

Des accessoires  
pour rire  
et créer ... !!!!

Une fois jetés  
à la poubelle,  
tes déchets  
peuvent avoir  
une seconde  
vie...



**Pourquoi il ne faut rien jeter  
par terre ?**

## Randonnées pédestres en forêt de Fontainebleau

### Année 2000

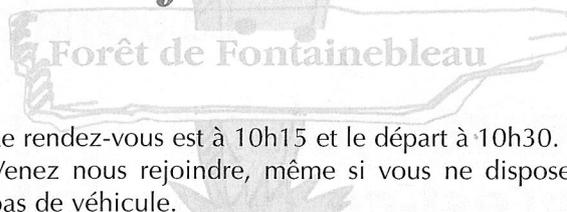
- 6 février : Plâtière d'Apremont  
12 mars : Tour Dénecourt, variante bords de seine à Samoreau - avec pique-nique\*  
30 avril : Les 3 Pignons - avec pique-nique  
14 mai : Les Gorges de Franchard - avec pique-nique\*  
18 ou 25 juin : Escalade sur le site Dame Jouanne - avec pique-nique\*

### Sorties normales en période d'hiver

Le rendez-vous est à 13h15, au stade de Pontville et le départ à 13h30.

### Sorties avec pique-nique

Vous vous munissez d'un casse-croûte et de boissons chaudes ou froides, à votre convenance.



Le rendez-vous est à 10h15 et le départ à 10h30. Venez nous rejoindre, même si vous ne disposez pas de véhicule.

Nous vous précisons également que nous partons pour une promenade et non une épreuve de vitesse.

A la suite des fortes tempêtes, nous ne pouvons pas prendre le risque de vous emmener en forêt, dans l'immédiat.

Nous maintenons les sorties et les pique-niques mais composeront avec vous au moment du départ.

\* Les sorties sont annulées en cas de fortes pluies ou remises à

## E.S.L. Karatédo

Les dimanches 30 janvier et 6 février, se sont déroulés à Dammarie-les-Lys les Championnats de Ligue Seine et Marne sud, comptant pour les qualifications des Championnats de France Karaté technique.

### Nos résultats sur 7 présentés

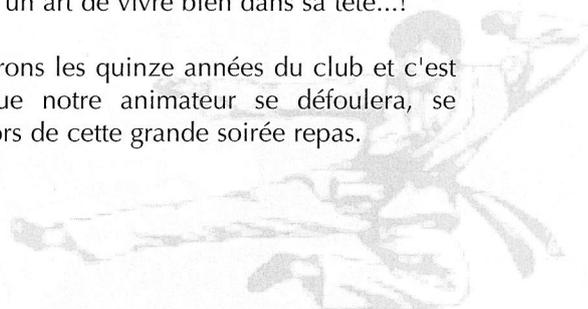
- 1<sup>er</sup> par équipe Poussins : DA SILVA Gaylor, DICHARA Adrien, MALOUBIER Florian
- 2<sup>ème</sup> Benjamin POTIER Mathieu
- 3<sup>ème</sup> Poussin DICHARA Adrien
- 3<sup>ème</sup> Benjamin DICHARA Anthony
- 7<sup>ème</sup> DA SILVA Gaylor

Nous signalons que c'est sur une cinquantaine de Poussins et Poussines, et une trentaine de Benjamins que ces Karatékas se sont mesurés, toutes nos félicitations du bureau et des membres.

Pas de chance pour les minimes ce jour...

Nous rappelons, s'il était besoin, que les compétitions ne sont en rien une fin en soi pour le club, ces compétiteurs ne représentent que 10 à 12% de nos effectifs. Le Karatédo traditionnel est une recherche plus tournée sur la self-défense, l'esprit de recherche personnelle, le besoin de se contrôler, un équilibre de soi, un art de vivre bien dans sa tête...!

Nous préparons les quinze années du club et c'est en mars que notre animateur se défoulera, se sublimera lors de cette grande soirée repas.



## E.S.L. Yoga

Je vous rappelle que depuis mars 1999 des cours de yoga vous sont proposés : tous les mardis scolaires à l'école maternelle Saint-Pierre - 9, avenue de l'ancienne église - Saint-Germain-Laval. Le premier cours est gratuit.

Pour tout renseignement : 01 64 32 60 58

## La caisse des écoles

### Tombola année scolaire 1999-2000

La vente des tickets de tombola est actuellement en cours.

Nous vous rappelons que cette tombola participe au financement de la caisse des écoles donc aux activités des enfants de ces écoles et qu'un lot sera attribué par carnet.

Par avance, merci de réserver un bon d'accueil aux enfants.

**Le tirage au sort public se déroulera en mairie, le vendredi 24 mars 2000 à 20h30.**

Nous vous y attendons nombreux.

## Tournoi de l'Entente de la Bassée

L'Entente de la Bassée (A.S.L. Châtenay et A.C.S.G. Saint-Germain-Laval) a organisé avec succès la 5<sup>ème</sup> édition de son tournoi annuel homologué UFOLEP. Plus de 130 participants ont été enregistrés sur les deux journées de compétition ; samedi 19 février pour les jeunes et dimanche 20 février pour les adultes.

### Coupes

Médailles et lots ont récompensé tous les jeunes ainsi que les adultes les mieux placés.

Remerciements aux joueurs pour leur excellent esprit sportif et à tous les «partenaires» pour l'aide qu'ils nous ont apporté (Conseil Général ; Crédit Agricole de la Brie ; Mairies de Châtenay et de Saint-Germain-Laval ; Intermarché ; M.-A. Coiffure; Blondelot Horticulteur ; Garage SMA ; bar-tabac de Saint-Germain-Laval ainsi que l'auto-école de la gare de Montereau).

Un grand bravo à tous et rendez-vous en 2001 pour le premier tournoi du 3<sup>ème</sup> millénaire.

### Résultats

#### Tableau J1 :

- 1- DUBUC James (Bassée)
  - 2- CHÉRON Pierre (Vulaines)
- consolante : POUZET Mickaël (Bassée)

#### Tableau J2 :

- 1- MINÉO Benjamin (Bassée)
- 2- ROUX Romain (Bassée)

#### Tableau A :

- 1- LANGLOIS Damien (Cesson)
  - 2- CHÉRON Pierre (Vulaines)
- consolante : ATLANI Cécile (Voisenon)

#### Tableau B :

- 1- JOACHIM Julien (Veneux)
  - 2- LAHILAIRE Cyprien (Voisenon)
- consolante : RÉMY Raymond (Donnemarie)

#### Tableau C :

- 1- COUILLEAUX Alex (Melun)
  - 2- GIARDINI Julien (Cesson)
- consolante : CLÉMENTE Stéphane (Cesson)

#### Tableau F :

- 1- CORTINA Ludivine (Bassée)
- 2- GUILLIOMET Fanny (Veneux)

## A.C.S.G. tennis de table

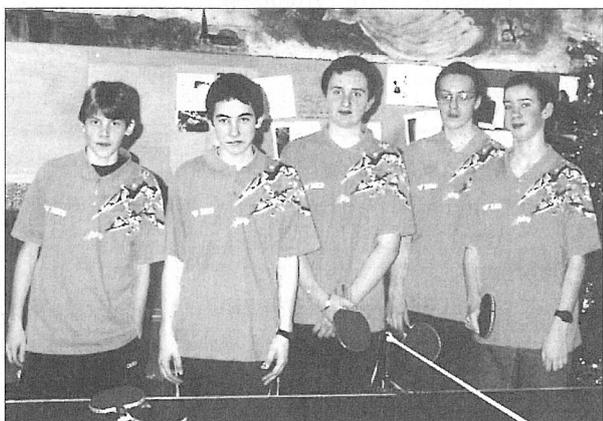
### Championnats individuels de Seine et Marne (9-15-16 janvier 2000)

13 joueurs ont participé à la compétition. Pour se qualifier pour les Régionaux d'Ile-de-France, il fallait parvenir au 1/4 de finales.

#### 8 jeunes ont franchi ce cap difficile :

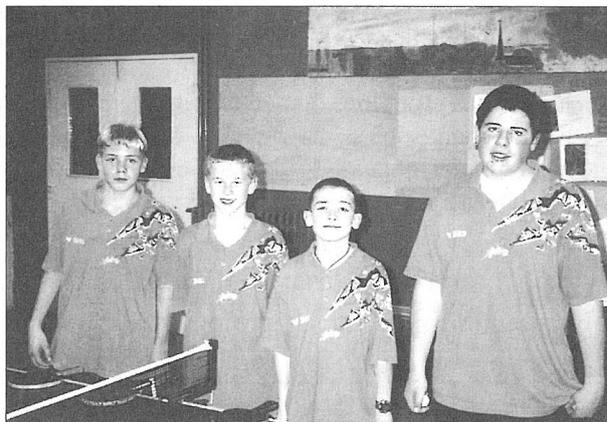
**Poussins :** DEGRELLE Manuel pour sa première compétition, c'est encourageant.

**Benjamins :** MINEO Jean René renouvelle ses exploits de l'an passé (il était alors Poussin). Il décroche les 2 titres Champion de Seine et Marne en simple et en double sans perdre un seul set. Où s'arrêtera-t-il ?



**Minimes :** DUBUC James frôle l'exploit lui aussi et termine Vice Champion 77 (il avait remporté le titre en Poussin).

Pour leur première participation, nos deux nouveaux PEREA Antony, battu en 1/8 de finale, se



qualifie au barrage et ZUCCHIATTI Sylvain perdant en 1/4 de finale face à ... James.

**Cadets :** MINEO Benjamin toujours présent dans les grandes occasions. Notre valeur sûre.

ROUX Romain battu en 1/8 de finale par... Benjamin, réussit sa qualification en remportant le barrage. Du solide James et Romain associés en double disputent la finale et sont Vice Champions de Seine et Marne dans une compétition très relevée.

**Féminines :** CORTINA Ludivine (cadette l'an passé) Bravo !

WASELYNCK Guillaume et PHILBERT Cédric (cadets), DELCOURT Fabien n'iront pas plus loin dans cette compétition : dommage.

**Signalons que DEGRELLE M., MINEO J.R., DUBUC J., MINEO B. et ROUX R. ont commencé leur apprentissage du tennis de table à l'école de Courbeton.**

## C.E.S.A.L. Judo

L'année 2000 commence par des résultats très prometteurs.

### Créteurium de Seine et Marne secteur Nemours

Le 15 janvier 2000

#### Benjamins :

- 34 kg MORJON Mickael 1<sup>er</sup>  
CHEVRON Alain-Fabrice 5<sup>ème</sup>  
BERTRAND Simon 7<sup>ème</sup>
- 38 kg KAUFFMANN Anthony 3<sup>ème</sup>
- 55 kg SARREY Guillaume 5<sup>ème</sup>

- 60 kg NOUVELLON Stéphane 3<sup>ème</sup>  
DUMONTANT Damien 5<sup>ème</sup>

Bravo à ces sept judokas qui sont qualifiés pour les prochains championnats de Seine et Marne.

**Et aussi deux résultats satisfaisants qui se sont passés au Mée (KIU)**

- 66 kg BORDE Stéphane 5<sup>ème</sup>
- 73 kg GAUDEMER Sylvain 7<sup>ème</sup>

**Félicitations à tous les judokas.**

## Club de l'âge d'or

Le club propose à ses adhérents (anciens et nouveaux) ses premières sorties de l'An 2000.

- **le 25 février** : spectacle de chansonniers aux 2 ânes.
- **le 14 mars** : fête du boudin et apiculture au Relais du miel à Montargis.
- **en avril** : visite du musée artisanal de Laduz et spectacle de transformistes à la Grange d'Eugénie
- **en mai** : à Paris, musée de l'Air du Bourget, Basilique de Saint-Denis et croisière sur la Seine.

- **en juin** : Château de Saint-Fargeau, poterie et chantier médiéval de Guedelon.
- **en septembre** : une semaine en Auvergne.

Bien sûr, ces sorties ne peuvent être organisées sans un minimum de 30 participants. Rejoignez-nous.

**Renseignements : M. Vibert (secrétaire)**  
au 01 64 32 72 02.

**En 2000, le conseil d'administration a confié la Présidence à M. Hardies (2, allée des Roses).**

## E.S.L. Anim'

Le samedi 18 décembre 1999 pour la dernière année du siècle, l'E.S.L ANIM' a accueilli le Père Noël dans notre Commune.

Malgré une météo peu clémente et une heure matinale pour les premières maisons visitées, vu le trajet à effectuer, les enfants étaient présents accompagnés de leurs parents pour recevoir du Père Noël une poignée de friandises et une clémentine entre une grosse bise et une photo souvenir.

Le Père Noël ayant apprécié notre petite Commune et les enfants de Saint-Germain-Laval, quand il repartit chez lui, il promit de revenir l'année prochaine les bras chargés de friandises.



Lors de notre loto du 20 novembre 1999, nous avons eu le plaisir d'avoir deux jeunes filles de Saint-Germain-Laval pour nous donner un coup de main. Ayant apprécié nos activités, elles ont décidé de rester avec nous, d'ailleurs elles ont aidé le Père Noël à distribuer des bonbons aux enfants.

Bon courage à toutes les deux et surtout nous leurs souhaitons un très long chemin au sein de notre section.

Par ailleurs, nous vous annonçons notre crêpe party qui se déroulera le dimanche 19 mars à la salle l'Orée de la Bassée. Au programme, il y aura un concours du plus beau déguisement pour les enfants qui seront venus déguisés.

### Loto gratuit pour les enfants.

Election de notre Mini Miss : âgée de 8 à 12 ans si vous désirez concourir à l'élection renvoyer le coupon réponse ci-dessous pour que nous préparions la liste des candidates à l'avance avant le 16 mars 2000 en mairie (Route de Provins - 77130 Saint-Germain-Laval)

**En attendant le 19 mars 2000, toute l'équipe de l'E.S.L. ANIM' vous souhaite avec un peu de retard une très bonne année 2000.**

### Candidature pour l'élection de la MINI-MISS Saint-Germain-Laval

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Age : .....



# Association sportive des PTT Melun

## Course cycliste "LA 77" - le parcours

LOCALITES	KM PARTIEL	KM TOTAL	PARCOURS	HEURE DE PASSAGE 40 KM/H	HEURE DE PASSAGE 27 KM/H
Vaux le Penil Z.I.	0	0	Direction Departementale de La Poste 8 rue Georges Clémenceau <b>DEPART</b>	9 h 00	9 h 00
Vaux le Penil Z.I.	1.5	1.5	Rue du Maréchal Juin, Rue St Just. à g. D82	9 h 01	9 h 02
Maincy (Haut)	1.1	2.6	A dr. D408	9 h 04	9 h 06
Courtry	6.4	9.0	D408	9 h 13	9 h 20
Châtillon-la-Borde	2.5	11.5	D408, D227	9 h 17	9 h 25
Les Ecrennes	10.8	22.3	D213	9 h 33	9 h 49
Les 8 Routes	3.5	25.8	D 213 , D29	9 h 38	9 h 57
Coutençon	8.5	34.3	D29, D107, D29, D210	9 h 51	10 h 16
Montigny-Lencoup	8.7	43	D 403 , D 101	10 h 04	10 h 35
Chatenay sur Seine	5.1	48.1	D 18	10 h 12	10 h 47
Courcelles-en-Bassée	3.1	51.2	Route de Salins	10 h 16	10 h 53
Salins	2.8	54	Route de Courcelles , D 403	10 h 21	11 h 00
Les Tuilleries	2	56	D29	10 h 24	11 h 04
Tréchy	2	58	D29, D18 , D29	10 h 27	11 h 09
Marolles sur Seine	2	60	D411 , D29	10 h 30	11 h 13
Barbey	3	63	D29	10 h 34	11 h 20
Misy sur Yonne	2.5	65.5	D29 , D75 , D103	10 h 37	11 h 25
Villeneuve la Guyard	3	68.5	D103 , D156.	10 h 42	11 h 31
Montmachoux	6.5	75	D156 , D28E.	10 h 52	11 h 46
Bichereau	3.5	78.5	D219. , D22E	10 h 57	11 h 54
Thoury Ferottes	2.5	81	D123	11 h 01	12 h 00
Villeflambleau	3	84	D123 , D219	11 h 06	12 h 07
Lorrez le Bocage	3	87	D219 , D69 <b>RAVITAILLEMENT</b>	11 h 10	12 h 13
Les Gros Ormes (Paley)	2.5	89.5	D69	11 h 14	12 h 20
St Liesnes	3.7	93.2	à dr. D69	11 h 19	12 h 27
Nanteau sur Lunain	1	94.2	D 69	11 h 21	12 h 29
Treuzy Levelay	1.5	95.7	D 136 , D403,	11 h 22	12 h 32
Villemer	3.3	99	D 403 à dr. route du Trin. à g. D22	11 h 28	12 h 40
Rebourg	1.7	100.7	C6 , D22. à dr. D40	11 h 30	12 h 42
Episy	4.3	105	D40 , D148	11 h 37	12 h 53
Sorques	2	107	D148	11 h 40	12 h 58
Croix du Gd Maitre	5.2	112.2	D 301	11 h 48	13 h 09
Croix de Montmorin	1.9	114.1	D 301	11 h 51	13 h 13
Croix Duchatel	1.1	115.2	D 138	11 h 52	13 h 15
Avon	2.8	118	D 138, D 210	11 h 57	13 h 22
Valvins	1.8	119.8	D 210	11 h 59	13 h 27
Samoreau	0.7	120.5	D 210, à g. D 110	12 h 00	13 h 28
Fontaineroux	4.5	125	D110, D 227, D 110	12 h 07	13 h 40
Féricy	4	129	D 110 , D 47,	12 h 13	13 h 47
Grand Barbeau	3.8	132.8	D 47 , D 39	12 h 18	13 h 55
Fontaine le Port	2.2	135	D 39 , D 135	12 h 22	14 h 00
Massoury	2.1	137.1	D 135	12 h 25	14 h 04
Chartrettes	2.4	139.5	D 135 , D 115 , D 39	12 h 28	14 h 09
Livry sur Seine	1.5	141	D 39	12 h 31	14 h 12
Vaux le Pénil	3	144	D 39 ,à dr. Côte St Gemme, à g. Rue de la Libération	12 h 36	14 h 20
Vaux le Penil Z.I.	3	147	à g. Rue Georges Clémenceau <b>ARRIVEE</b>	12 h 40	14 h 27

# Etat civil

## Mariages

- le 22 mai 1999 : Laurent ROBALO et Christel, Mariane, Odette, Danièle CHAUMONTS
- le 12 juin 1999 : Thierry, Jules PETRIS et Valérie, Isabelle COPIN
- le 19 juin 1999 : Augusto, Manuel DOS SANTOS CALEIRO et Bernadette, Marie FERNANDEZ
- le 26 juin 1999 : Régis DÉPOND et Pascale, Nathalie LEMAÎTRE
- le 24 juillet 1999 : David, Louis MOUILLIER et Paula-Christina BALBEIRA
- le 31 juillet 1999 : Daniel CHENAUD et Nadège, Germaine, Raymonde DESMURS
- le 4 septembre 1999 : Philippe, Auguste LAGNEAU et Patricia, Nicole, Danièle PEIGNÉ
- le 4 septembre 1999 : Pascal, Roland, Claude DUVAL et Stéphanie, Karine HUBERT
- le 25 septembre 1999 : Thomas SIMÉON et Linda WLODARCZYK
- le 17 décembre 1999 : Daniel, Fernand MERTZ et Michèle, Paule, Renée LEPICIER
- le 18 décembre 1999 : Pascal, Jean-Marie COPIN et Dominique, Thérèse, Marcelle NAXOS

## Décès

- le 15 janvier 1999 : Raymonde, Alice SÉGURET, épouse MARTIN
- le 27 janvier 1999 : Raymonde, Emilienne, Renée DELABBEY, épouse LECHEVILLER
- le 21 février 1999 : Adolphe, Eugène CHARTIER
- le 22 février 1999 : Micheline CARDINOT, divorcée BERCERON
- le 27 mars 1999 : Daniel, Claude ALBRECHT
- le 5 avril 1999 : Madeleine, Adèle HOUSSET, veuve GOIX
- le 2 mai 1999 : Roger, Lucien, Martial LEFAIT
- le 31 mai 1999 : Robert, Jean TREILLE
- le 10 juin 1999 : René, Lucien SÉJOURNÉ
- le 13 juin 1999 : Andrée, Henriette CERISIER, épouse CORNU
- le 19 juin 1999 : Georges, Maurice, Claude BANDRY

- le 15 août 1999 : Juan, Salinas ARJONA
- le 1<sup>er</sup> septembre 1999 : René, Joseph, Emile PERRIER
- le 11 octobre 1999 : Guy SINIGAGLIA
- le 14 octobre 1999 : Alexandre, Joseph SALVADOR
- le 1<sup>er</sup> novembre 1999 : André, Georges LAMBIN
- le 10 décembre 1999 : Marcel, Marie GALLARDO
- le 15 décembre 1999 : Alberte Chabert, veuve Arsène, Paul MONGROLLE

## Naissance

- le 27 janvier 1999 : Geoffrey, Damien PARANT
- le 17 mars 1999 : Julie, Noémie, Eloïse PINEAU
- le 13 avril 1999 : Jessy, Thierry MENDES DA CUNHA
- le 27 avril 1999 : Kenan, Ryan, Kévin GIRARD
- le 2 mai 1999 : Christopher, Michel, Christian, Joël DEVAUX
- le 4 mai 1999 : Axelle L'HERMITE
- le 26 juillet 1999 : Sarah, Lydie, Claude LEMAIRE
- le 10 août 1999 : Hajer TABITI
- le 25 août 1999 : Anthony, Domenico, Michel RODIO
- le 13 septembre 1999 : Erwan, René, Aimé THIEURMEL (1<sup>er</sup> jumeau) - Loïc, Claude, Bernard THIEURMEL (2<sup>ème</sup> jumeau)
- le 25 septembre 1999 : Maxime, Jean-Claude NOËL
- le 29 septembre 1999 : Lucas NOGUES
- le 12 novembre 1999 : Alvin, Anicet PELAGE
- le 13 novembre 1999 : Léa COCET
- le 18 novembre 1999 : Inès, Jacqueline, Michèle CHELGHAM
- le 21 novembre 1999 : Ophélie DE AZEVEDO
- le 25 novembre 1999 : Romain, Brian, Christophe DUFOUR
- le 2 décembre 1999 : Nathan, Michaël BOULET
- le 13 décembre 1999 : Alexis, Michel, José, Pierre RODOT
- le 22 décembre 1999 : Lola ZANINI
- le 30 décembre 1999 : Malvina, Bernadette, Monique DATH
- le 31 décembre 1999 : Théo, François, Xavier ROTHÉ

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

# LES LIVRES

**C'EST BON POUR LES BÉBÉS**

**Prêt gratuit dans le BébéBus**

*Saint-Germain-  
Laval*

**De 13 h 30 à 14 h 30**

**Les vendredis 4 février, 21 avril et 9 juin 2000**

*devant l'école des Mûriers*



Conseil Général  
**SEINE &  
MARNE**